

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 6 décembre 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration de la parcelle 1342/11654 du Domaine Privé de la Ville au Domaine Public

La Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « boulevard Prince Henri », n° 1342/11654, place, d'une contenance de 03a 90ca du Domaine Privé de la Ville au Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle jouant un rôle important dans le cadre du passage de la mobilité douce du Boulevard Prince Henri à la Rue Zénon Bernard.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Janine Bisdorff
Chef de Division